



DÉPÔT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION à la CANTINE Année scolaire 2020-2021

Les inscriptions à la cantine pour l'année scolaire 2020-2021 ainsi que la réservation des repas pour le mois de **SEPTEMBRE 2020**, se font à la mairie d'Elne

**Du LUNDI 15 JUIN 2020 au VENDREDI 3 JUILLET 2020
SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT**

A demander par mail à affairescolaires@ville-elne.com (en priorité)

Ou par téléphone en appelant le 04.68.37.38.34 / 04.68.37.38.39 aux horaires d'ouverture de la mairie (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h)

Les parents sont priés de respecter l'heure du rendez-vous qui leur sera fixé durant les plages de réception ci-dessous. L'entrée se fera **du côté du Trésor Public (côté parking mairie)**.

LUNDI matin	Les 15, 22, 29 juin
MARDI après-midi	Les 16, 23, 30 juin
MERCREDI après-midi	Les 17 juin et 1 ^{er} juillet
VENDREDI après-midi	Les 19, 26 juin et 3 juillet

Pour le dépôt du dossier, vous munir des originaux :

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Coupon à détacher du règlement intérieur complété et signé

Si prélèvement (au moins un des deux parents en CDI ou titulaire ou assimilé) :

- Les 2 dernières fiches de paie des 2 parents - **Nous ne les gardons pas**
- Autorisation de prélèvement complétée et signée, accompagnée du relevé d'identité bancaire

Prévoir obligatoirement les copies des pièces suivantes :

- Attestation CAF récente (quotient familial) ou à défaut, avis d'imposition 2019 (sur les revenus de 2018) - **Nous ne faisons pas les copies**

La réservation et le paiement du mois de septembre se font lors du dépôt du dossier (chèque, espèces, ou carte bancaire -sauf pour les familles en prélèvement-).